

Avis adopté à la séance plénière du 22 septembre 2020

Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La situation alarmante dans laquelle se trouve notre recherche sur la scène internationale fait consensus en France ; cette situation est notamment due à un sous-investissement budgétaire récurrent, à l'insuffisance du financement public comme privé.

Pour la CFE-CGC, la nécessité d'une intensification de l'effort de recherche apparaît cruciale pour préparer l'avenir et surmonter le décrochage scientifique, technologique et industriel de la France. Il faut pour cela réagir et investir dans cette recherche à la hauteur de nos ambitions :

- Atteindre très rapidement l'objectif de 3 % du PIB consacré à la recherche contrairement aux 2,2 % mesurés avant la crise ;
- Faire bénéficier de dotations pérennes en financement et en personnels les organismes publics de recherche ;
- Équilibrer compétences et moyens récurrents et contractuels afin de garantir l'indépendance des chercheurs, stimuler la découverte de nouveaux objets d'étude et favoriser la recherche fondamentale sur le long terme ;
- Revaloriser les rémunérations des chercheurs et mieux reconnaître les doctorats.

Nous sommes, en effet, pour une recherche du plus haut niveau de qualité, dans un environnement stable et apaisé. La mettre sous tension budgétaire en permanence est contreproductif.

Notre ambition est bien de revaloriser les carrières dans la recherche, d'une part pour empêcher la fuite des cerveaux vers des pays proposant des conditions de recherche plus attractives, de l'autre pour faire émerger une nouvelle génération de scientifiques. L'attractivité de ces métiers doit, en effet, être une priorité des politiques publiques.

Cet avis souligne parfaitement le caractère vital de la recherche ainsi que la nécessité d'investir massivement sur le long terme. C'est pourquoi, nous devons absolument redonner à la recherche les moyens de progresser.

Les propositions de la CFE-CGC rejoignent globalement les préconisations de cet avis. C'est pourquoi, le groupe CFE-CGC a voté cet avis. La recherche est un levier essentiel dans le progrès des connaissances, l'émergence d'innovations et la création de nouvelles activités économiques et sociales. Elle participe à la souveraineté et à la compétitivité de la France. Plus que jamais, investir dans la recherche doit être une priorité pour notre pays.

Nous remercions la délégation à l'Outre-mer d'avoir contribué à la réflexion puisqu'il est également crucial d'intensifier notre effort de recherche dans les territoires ultra-marins : là aussi il y a urgence !

Le groupe CFE-CGC adresse au gouvernement un message direct : « Ouvrez des postes, recrutez sans calcul dans tous les domaines où nous avons besoin de connaissances nouvelles. Tous les grands progrès scientifiques et techniques sont nés de nouvelles audaces et de l'imagination. Débridons là ! ».